VIE ECONOMIQUE

Bateau en préparation pour la navigation

Veuzain-sur-Loire, commune du bord de Loire comme son nom l'indique, n'avait pas d'entreprise en rapport avec le fleuve magique ! C'est chose faite, Aurélien Turpin, batelier bien connu à Veuzain, vient de créer son Entreprise **" Moments de Loire, vivre l'expérience du fleuve "**.
Dès avril, il nous proposera ses activités sur la Loire (07 50 09 49 81). Nous lui souhaitons beaucoup de succès pour cette aventure Ligérienne. Merci à ces nouveaux acteurs qui permettent à notre commune de rester attractive.

En ces moments si perturbés par le coronavirus, n'hésitons pas à soutenir et encourager tous nos acteurs économiques. Vous pouvez en consulter la liste sur le site internet de la commune aux rubriques « Vie Economique » et « Tourisme ». Si il y avait des oublis dans ces listes, merci de nous le signaler.

Vous avez aussi remarqué que le Bergerac est fermé, mais on devine des travaux en cours à l'intérieur. Eh oui, il va rouvrir en avril avec l'enseigne **« Le Bergeo »** et de nouveaux gérants ! On a hâte de voir les transformations de ce commerce. Bienvenue à Sylvie et Olivier Vincent.

Pierre Bonneville, Adjoint en charge des affaires économiques & agricoles et du tourisme

GENDARMERIE DE VEUZAIN-SUR-LOIRE

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au samedi 8h-12h / 14h-18h et dimanche et jours fériés 9h-12h / 15h-18h. *Tél* : 02.54.33.56.10
52, Rue du Pont d'Ouchet à Onzain
mail : cob.veuzain-sur-loire@gendarmerie.interieur.gouv.fr
site internet : www.demarches.interieur.gouv.fr

Pour consulter la fiche complète de présentation de la brigade d'Onzain, rdv sur le site internet de la mairie www.onzain.fr, rubrique sécurité-prévention.

Horaires de travaux bruyants

Pas avant l'heure, pas après l'heure !

Si vous entreprenez des travaux bruyants dans votre habitation, vous devez respecter les horaires légaux afin de limiter les nuisances pour le voisinage :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 14h-19h
Les samedis : 9h-12h / 15h-19h
Les dimanches & jours fériés : 10h-12h

GRATIFÉRIA

Dimanche 6 juin 2021 de 8h30 à 15h
Place de l'église à Onzain.

Recevoir, donner, partager.
Un moyen de recycler ce dont nous n'avons plus besoin et qui sera réutilisé ailleurs. Donnez ce que vous voulez ou rien, prenez ce dont vous avez besoin. Objets : puériculture, jardinage, jouets, cuisine, décoration, livres, audio, vêtements….

Renseignements : Monique Delattre - 06.32.43.14.25

COMITÉ DES FETES DE VEUVES

L'hommage à une Grande Dame
Mme Leveau Jeanine

Jeanine est devenue bénévole du comité des fêtes de Veuves en 1978.

Elle a commencé à tenir les buvettes aux foires aux rillons avec principalement les membres de sa famille dans la joie et la bonne humeur. Elle a également confectionné le premier costume de père noël de l'association. Toujours prête pour œuvrer au bon fonctionnement de celle-ci, elle a su donner d'elle-même aux tâches auxquelles elle se sentait à l'aise et utile ; que se soit pour préparer des desserts ou bien faire cuire les asperges lors de notre marché des Vikings.

C'est avec tristesse que nous avons appris son départ et c'est pour cela que l'ensemble des membres du comité tenait à lui rendre hommage pour tout ce qu'elle a pu apporter au fil des années.

Merci Jeanine !

Le président du comité des fêtes de Veuves,
M. Barbot Yoann, et ses membres.

FETE DE LA MUSIQUE

Sauf contre-ordre lié à la pandémie, la fête de la musique aura lieu le **samedi 26 juin 2021** sur la place de l'église d'Onzain.

Au programme :

Manifestations associatives et concert.

Veuzain SUR LOIRE
VEUZAINFO le Flash
N°15 | Mars 2021 | bimestriel

Horaires Mairie d'Onzain

Lundi	9h-12h30 / 14h-17h
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 / 14h-17h
Jeudi	9h-12h30 / 14h-17h
Vendredi	9h-12h30 / 14h-17h

Horaires Mairie de Veuves

Mardi	9h-12h30
Vendredi	9h-12h30

Contact Mairie d'Onzain
02.54.51.20.40
mairie@onzain.fr
www.onzain.fr

Contact Mairie de Veuves
02.54.70.24.40
communedeveuves@orange.fr

L'édito

La pandémie se poursuit avec son lot de contraintes qui nous touchent tous (gestes barrières, confinement, masques, couvre-feu…).

L'un des moyens d'en sortir est la vaccination, mais ce n'est pas chose facile aujourd'hui. Suite à nos diverses demandes, nous avons pu être désignés comme centre de vaccination éphémère avec l'attribution de soixante doses de vaccin et l'obligation d'une part de vacciner des personnes de plus de 75 ans ayant des problèmes de déplacement et d'autre part en répartissant les doses sur les communes du bassin de vie.

Cette répartition a permis d'attribuer 30 doses à Veuzain et malheureusement il nous a fallu faire un choix.

Sur Veuzain il y a 450 personnes de plus de 75 ans et parmi elles, 250 avaient répondu favorablement au sondage que nous avions effectué en début d'année. C'est parmi ces 250 réponses que nous avons choisi les 30 personnes à vacciner en prenant pour critère leur âge et surtout leur difficulté de déplacement.

Je suis conscient que certains ont été déçus et contrariés mais nous avons fait de notre mieux.

Pierre OLAYA
Maire de Veuzain-sur-Loire

COLLECTE DON DU SANG

Et si je prenais rendez-vous pour mon prochain don de sang ?
Partagez votre pouvoir, Donnez votre sang :

Le vendredi 26 mars (15h à 19h) et le Samedi 29 Mai (8h à 13h) dans la salle des Granges à Onzain.

Collecte sur RDV.
Inscription : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

JOURNEE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

26 février 2021

Suite aux abattages et débardages de la forêt de notre Parc de Loisirs, un important travail s'imposait pour sa remise en état. Afin d'être nombreux et efficaces, l'idée d'une journée citoyenne et solidaire a germé dans la tête des élus municipaux.

Et par une belle journée ensoleillée, vendredi 26 février, une trentaine de personnes (citoyens et employés communaux) ont relevé les manches pour un gros travail physique qui est même allé au-delà de nos espérances. Quelques stères plus tard, notre Parc de Loisirs avait vraiment changé de physionomie.

19 mars 2021

Bis répétita, seconde journée citoyenne et volontaire vendredi 19 mars. 27 volontaires bénévoles ont répondu présent, accompagnés par 8 employés communaux. 09h/13h suffisait pour ce travail physique dans un secteur très, très pentu et assez long de notre parc de loisirs. Une nouvelle fois, grosse satisfaction pour le travail accompli.
Certes, il reste encore du bois à évacuer et des dizaines de tas de branches à broyer…mais nous espérons terminer prochainement le côté gauche de notre parc de loisirs. Alors encore un peu de patience pour qu'il redevienne beaucoup plus accueillant.

Un grand merci à toutes ces personnes volontaires pour ces 2 journées citoyennes en attendant des prochaines journées… car il y a encore du boulot.

Philippe Bellamy, Adjoint en charge de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité

BOURSE AU BAFA

Pour encourager et soutenir les jeunes Veuzainois dans leurs démarches de recherche d'emplois saisonniers ou souhaitant accéder à une formation dans le secteur de l'animation, la commune a mis en place le dispositif bourse BAFA.

Cette bourse, permet de bénéficier d'une aide financière, à hauteur de 900 euros, pour les stages théoriques du BAFA, mais aussi de profiter d'un soutien pédagogique de la part du service Enfance Jeunesse, jusqu'à l'obtention du BAFA complet.

En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à collaborer bénévolement sur une durée de 20 journées, consécutives ou non (mercredis et/ou vacances scolaires), en tant qu'animateur sur l'accueil de loisirs.

Conditions : Avoir entre 17 et 25 ans et habiter la commune depuis au moins 1 an.
Renseignements : Service Enfance-Jeunesse Tél. 02.54.33.73.41/ 06.80.95.19.25
Courriel : enfancejeunesse@onzain.fr / polejeunesse@onzain.fr

BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Considérant que le permis de conduire constitue aujourd'hui un atout incontestable pour l'emploi ou la formation et qu'il nécessite des moyens financiers qui ne sont pas à la portée de tous les jeunes, la ville de Veuzain sur Loire a mis en place le dispositif « bourse au Permis de Conduire ».

Cette bourse permet de bénéficier d'une aide financière, à hauteur de 1200 euros. Elle repose sur une démarche volontaire du bénéficiaire qui s'engage à réaliser des travaux d'intérêt communal (à hauteur de 110 heures), ainsi qu'à suivre assidûment une formation au permis de conduire.

Les conditions d'accès : Avoir entre 17 et 25 ans et habiter la commune depuis au moins 1 an.

Renseignements : Service Enfance-Jeunesse-Vie scolaire Tél. 02.54.33.73.41/ 06.80.95.19.25
Courriel : enfancejeunesse@onzain.fr / polejeunesse@onzain.fr

Inscriptions Scolaires

Les inscriptions scolaires dans les écoles d'Onzain se font auprès de la mairie à compter du début du mois de mars.

Les parents doivent se présenter munis de leur livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Un formulaire est à compléter sur place et la famille sera ensuite reçue par le directeur de l'école dont l'enfant dépendra.

CHANTIERS CITOYENS

Comme chaque année, la commune propose aux jeunes Veuzainois de 16 à 18 ans non révolus, la possibilité de découvrir le milieu professionnel et d'être rémunérés.

Cette année les chantiers citoyens se dérouleront du 26 au 31 juillet 2021.

Pour postuler, adressez un CV et une lettre de motivation, avant le 3 mai.

FORUM JOBS D'ÉTÉ 2021

Cette année, le **Forum Jobs a été numérique** !

Annulé l'année dernière à cause de la crise sanitaire et notamment du confinement, le FORUM JOBS D'ÉTÉ, a eu lieu cette année en version numérique sur la plateforme MEETING LAB du CRIJ REGION CENTRE.

Cette plateforme permet, après la création d'un avatar personnalisé, d'évoluer au sein d'un campus virtuel où se trouve différents espaces (salles de réunion, halls d'exposition…). Des employeurs étaient présents pour des entretiens d'embauche en visio, les offres d'emplois continuent à être consultables jusqu'à la fin du mois d'Août sur le site du Bureau Information Jeunesse de Blois.

Pour plus d'informations contactez le Pôle Jeunesse (25 rue de la Justice) au 06.80.95.19.25
polejeunesse@onzain.fr facebook :locjeuveu instagram : localjeunesveuzain

2021 : un budget prudent, mais rigoureux

1 - Budget de fonctionnement :

Projection sur les recettes de fonctionnement

Le projet de budget pour 2021 s'articulera autour de produits de la fiscalité locale identiques à ceux perçus au titre de l'exercice 2020. **Il n'y aura donc pas d'augmentation des impôts locaux en 2021.**

De la même manière, **les tarifs des services publics municipaux ne connaîtront aucune évolution cette année.**

Projection sur les dépenses de fonctionnement

En matière de dépenses de fonctionnement, les marges de manœuvre sont très limitées.

Le Budget 2021 a été construit sur la base d'effectifs municipaux constants, sans nouvelles créations de poste qui ne soient rendues nécessaires par des mutations et/ou des départs en retraite.

Les charges générales devront être contenues en 2021 à leur niveau budgétaire de 2020. Nous veillerons cependant à maintenir le même niveau de qualité concernant les services obligatoires et essentiels rendus à la population.

Pour 2021, nous avons prévu :
En dépenses : 3 535 000 € contre 3 552 000 € en 2020
En recettes : 3 383 000 € contre 3 463 000 € en 2019

Ce budget nous permettra de dégager une capacité d'autofinancement de l'ordre de 350 000 €.

2 - Budget d'investissement :

Dans le domaine de l'investissement, nous avons retenu de réaliser les principaux projets suivants :

- ⇒ Poursuite des travaux de la RD 58 (sortie Chouzy).
- ⇒ Réfection de la rue du Château (Centre Bourg).
- ⇒ Fin des travaux du Clos des Oiseaux à Veuves.
- ⇒ Installation d'une aire d'accueil des camping-cars, sur le site du camping municipal.
- ⇒ Début de la rénovation du Gymnase qui se déroulera sur les exercices 2021, 2022 et peut-être 2023.
- ⇒ Climatisation du centre de loisirs.

Par ailleurs un projet lourd (750 000 € HT) est inscrit au budget mais ne sera réalisé que si nous obtenons des subventions à hauteur de 80% de son coût : il s'agit de la réalisation d'un terrain de football synthétique.

Les dépenses d'investissements 2021 se situent donc à un niveau élevé à **2 681 000 €,** intégrant le remboursement de nos emprunts à hauteur de **221 000 €**.

Les recettes se composent de 749 000 € de subventions, 300 000 € de remboursement de TVA, et d'un emprunt de 350 000 € pour financer la réfection de nos rues.

Le résultat des comptes 2020 et le budget principal 2021 ont été approuvés – à l'unanimité de ses membres – par le Conseil Municipal du 25 février 2021.

Yves LECUIR
Maire d'Onzain, commune déléguée de Veuzain-sur-Loire,
Adjoint au maire en charge des finances de Veuzain-sur-Loire

Répartition des recettes pour 100 €

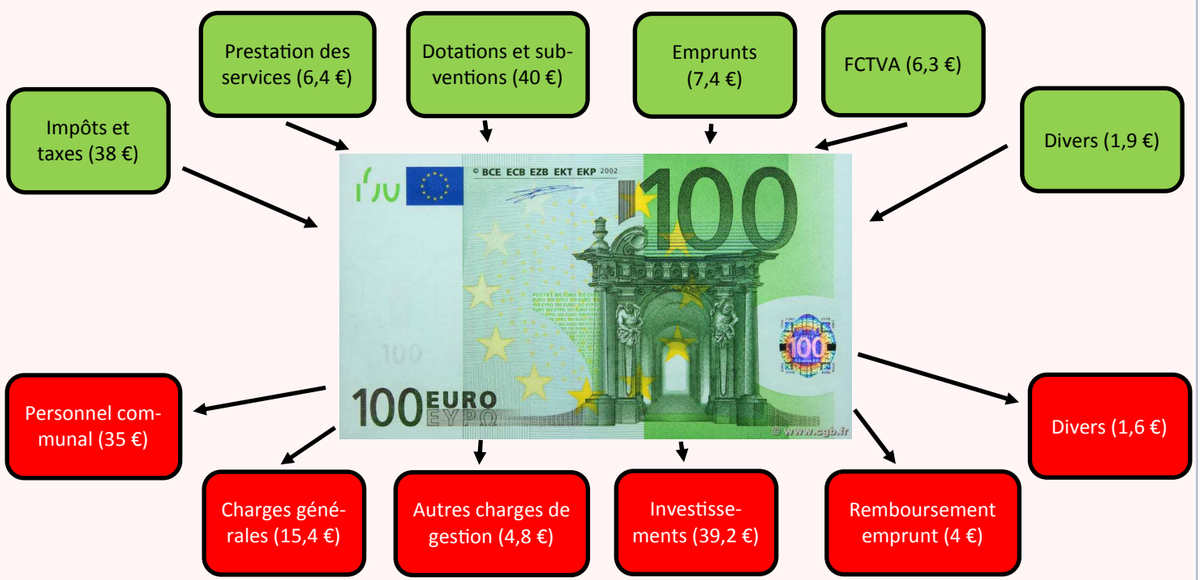

Répartition des dépenses pour 100 €

COMPTES MUNICIPAUX

2020 : Une belle année, en dépit de la COVID-19

L'année 2020 restera à tout jamais marquée par la pandémie de COVID. A notre modeste échelle, la COVID s'est traduite par :

⇒ Un accroissement de certaines dépenses : masques pour notre personnel, produits de désinfection pour nos écoles et nos salles (lorsqu'elles étaient ouvertes au public)

⇒ Une réduction de nos recettes puisque la plupart de nos services ont été au moins partiellement fermés.

Au total, la COVID-19 aura coûté entre 80 000 et 100 000 € à notre commune, ce qui reste raisonnable pour un budget de fonctionnement de 3 200 000 €.

En 2020 :

⇒ Notre budget de fonctionnement a dégagé un excédent de **+ 363 000 €** (contre + 215 000 € en 2019). C'est un excellent résultat qui nous aura permis de réaliser la quasi-totalité des investissements prévus à notre budget.

⇒ En matière d'investissements, les principales réalisations de l'année ont été les suivantes :

- Réfection de la rue des Rapins et de ses trottoirs, à la plus grande satisfaction des riverains
- Début du réaménagement des trottoirs de la RD 58 (sortie vers Chouzy).
- Poursuite de la restauration du Clos des Oiseaux à Veuves, qui sera achevée fin 2021
- Rénovation complète de l'Espace 32, au 32 rue de l'Ecrevissière ; ce local est loué au Département qui y assure des permanences sociales
- Acquisitions foncières en vue de lotissements.

Bâtiment Clos des Oiseaux à Veuves

Rue des Rapins

Route de Chouzy

L'ensemble de ces 7 principales lignes d'investissement s'élève à 700.000 € (dont 400.000 € pour la réfection de nos rues).

⇒ Notre budget d'investissement présente un résultat négatif de **245 000 €** car un certain nombre de recettes n'ont été versées qu'au début 2021 et ne figurent donc pas au résultat arrêté au 31/12/2020. Il s'agit essentiellement d'un emprunt bancaire de 400 000 € et de subventions diverses.

Affectation du résultat 2020 :

Sur les 1.063.000 € de résultat, nous avons décidé d'affecter :

- 500.000 € au budget de fonctionnement 2021, afin de conserver une trésorerie disponible correspondant à environ 2 mois d'activité
- 563.000 € au budget d'investissement 2021, afin de réaliser les opérations inscrites à notre Plan Pluriannuel d'Investissements.

HALTE-GARDERIE

Vous avez besoin de temps libre ou d'un mode de garde quelques heures par semaine ou en journée complète.

La Halte-garderie « La Capucine » est ouverte à toutes les familles.
La rencontre avec d'autres tout-petits, les explorations motrices et sensorielles, l'acquisition de l'autonomie font le quotidien des enfants accueillis à la Halte. Le tout, sous le regard bienveillant des membres de l'équipe et en toute sécurité dans le respect des règles COVID.

Vous souhaitez avoir des renseignements, poser des questions sur le projet éducatif, visiter les lieux, prenez contact avec les professionnelles.

Heures d'ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9H à 17H
Renseignements : 02 54 20 88 40 -
www.onzain.fr/fr/education-jeunesse/halte-garderie

LUDOTHEQUE

La ludothèque est un espace dédié au jeu sous toutes ses formes et pour tous les âges : jouets sensoriels pour les tout-petits, jeux pour se raconter des histoires, de construction, jeux de société utilisant des supports et des stratégies variés.

L'adhésion est annuelle (de date à date) et familiale. 11€ (Veuzain/Loire), 22€ (autres communes). Elle permet d'emprunter des jeux et des jouets (1€ le jeu pour 2 semaines).

En raison du contexte sanitaire, le jeu sur place est suspendu, seul le prêt est maintenu. Des listes de jeux ont été mises en ligne sur la page ludothèque du site de la commune.

Horaires d'ouverture : **vendredi** 9h30 - 13h / *13h30-15h (sur réservation)* ; **samedi** 9h30 -12h30
Renseignements au 02 54 20 40 40 – ludo@onzain.fr

BANQUE ALIMENTAIRE

Si vous rencontrez des difficultés financières, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie afin d'étudier votre situation et vous permettre éventuellement de bénéficier d'une aide alimentaire.

Inscriptions et renseignements à la mairie, auprès de Mme Magot, au 02.54.51.20.45.

Formulaire à déposer en mairie

Il est utile de rappeler que le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont détenus en permanence à l'intérieur de locaux, est obligatoire.

Sont concernés tous les détenteurs non commerciaux de volailles (basse-cours) ou d'autres oiseaux élevés en extérieur.

Toutes ces personnes doivent emplir un formulaire et l'envoyer ou le déposer à la mairie de leur commune.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES 2021

Dimanches 13 et 20 juin 2021

Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h, à Onzain, Vauliard et Veuves.

Une pièce d'identité est obligatoire pour voter (même à Veuves)

Vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

⇒ carte nationale d'identité ou passeport
⇒ Permis de conduire
⇒ Carte vitale avec photo
⇒ Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photo
⇒ Permis de chasser avec photo
⇒ Carte du combattant avec photo
⇒ Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat, de parlementaire ou d'élu local avec photo
⇒ Carte d'identité ou carte de circulation avec photo délivrée par les autorités militaires
⇒ Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être périmés (depuis moins de 5 ans), ces documents doivent être en cours de validité.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrits sur la liste électorale. La date limite pour s'inscrire est fixée au

Vendredi 7 mai 2021

ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

2021 est arrivée avec de la pluie, beaucoup de pluie. Notre Loire est sortie de son lit…mais sans excès.

La Cisse et le Cissereau étaient au taquet avec un léger débordement Chemin des Isles. Puis le froid s'est installé et un voile de neige a blanchi Veuzain le 10 février.

Coté environnement, les tailles d'hiver sont presque terminées.

A Veuves, les arbres au Clos des Oiseaux, à l'Eglise, à la Mairie et à la Croix St Urbain sont complétement nus. A Onzain, les 22 tilleuls du camping ont aussi eu droit à leur taille ainsi que quelques autres arbres ici ou là dans la commune. La haie Fossés Jean Tiré a été abattue en attendant un nouvel aménagement paysager pour cette zone.

2 magnifiques palmiers ornent maintenant l'entrée de la mairie d'Onzain. Quelques arbres morts seront prochainement remplacés à Onzain et à Veuves. La cour de l'Espace 32 rue de l'Ecrevissière sera prochainement aménagée et fleurie et vous pourrez même l'admirer depuis la cour de l'école Maurice Genevoix.

Mais le projet environnemental du moment se prépare sur plans et dans nos têtes au niveau du rond-point au pont de Chaumont. Sa physionomie devrait changer prochainement…ouvrez l'œil, des couleurs arrivent.

Les beaux jours arrivent, la végétation démarre, les jardiniers vont refleurir notre commune. Vous aussi, vous pouvez participer au fleurissement devant vos maisons et dans vos jardins.

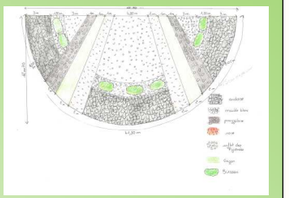

Pensez à entretenir vos haies de clôture afin qu'elles n'empiètent pas sur le domaine piétonnier. Pensez aussi à maintenir vos trottoirs et caniveaux en bon état de propreté.

Merci de participer à l'effort collectif et citoyen de Veuzain !

Philippe Bellamy, Adjoint en charge de l'environnement, du cadre de vie et de la sécurité

CAMPING

Il a été installé au camping en 2019, une tente « bivouac » sur pilotis et adaptée pour des étapes vélos. Devant le succès de ce nouvel aménagement, il a été décidé d'en ajouter 2 autres pour le plus grand bonheur des cyclistes de la Loire à vélo et dont le taux de fréquentation a été excellent.

Ces nouveaux aménagements ont permis au camping d'obtenir cette année les labels « Accueil vélo » et « Loire à vélo ».

Vous avez peut-être constaté en passant devant le camping, que des travaux étaient en cours. Nous avons, en effet, passé une convention avec la Société Camping-Car Park, située à Pornic, qui est le 1er réseau d'aires d'étapes et aires de services. Ce service fonctionnera toute l'année.

Les travaux consistent à poser une clôture pour délimiter ce secteur sur lequel 17 emplacements seront réservés, dont 7 seront en stabilisé pour ne pas s'embourber pendant les périodes pluvieuses.

L'accès se fera par l'avenue du Général de Gaulle où seront installés : barrière, borne d'entrée, automate de paiement…

Notre objectif est d'améliorer, en le dynamisant et le structurant, l'accueil touristique de notre territoire. C'est une réelle opportunité pour notre commune et surtout nos commerçants.

Nicole Le Bellu, Maire déléguée de Veuves, Adjointe en charge du camping

VOIRIE

- Les engins sont de retour en centre bourg. Le chantier de la **rue du Château** a démarré le lundi 8 mars et ce pour une durée d'environ 15 jours.

  Cette petite rue qui conduit au château des Douves sera traitée dans la continuité de ce qui a été fait sur la place, côtés en béton désactivé, caniveaux en pavés pierre et bande de roulement en enrobé.

  A l'extrémité, l'entrée du château sera matérialisée par une bande de résine. Ces travaux permettront de valoriser ce remarquable bâtiment.

  Coût des travaux : 40 000 €.

Rue du Château

- **RD 58** - Cet important chantier touche à sa fin. Les travaux à la charge de la commune, bas-côtés, busage, réseaux, caniveaux, trottoirs et éléments de sécurité sont terminés.

  Reste la partie à la charge du Département à savoir la bande de roulement en enrobé prévue pour le début du mois d'avril.

  Coût des travaux : 400 000 €. Nous visionnons d'ores et déjà combien ces travaux ont transformé positivement l'entrée de notre bourg.

- Le provisoire du **carrefour de la rue Gustave Marc et de la rue du Vieux Moulin** va enfin laisser place à un aménagement définitif, avec à la clé des changements dans les priorités :
  - stop rue du Vieux Moulin
  - stop quand on vient du monument aux morts, direction rue du Vieux Moulin
  - priorité à la rue Gustave Marc

  Nous espérons, grâce à ces travaux, fluidifier la circulation, réduire la vitesse et ainsi améliorer la sécurité.

  Coût des travaux : 30 000 €.
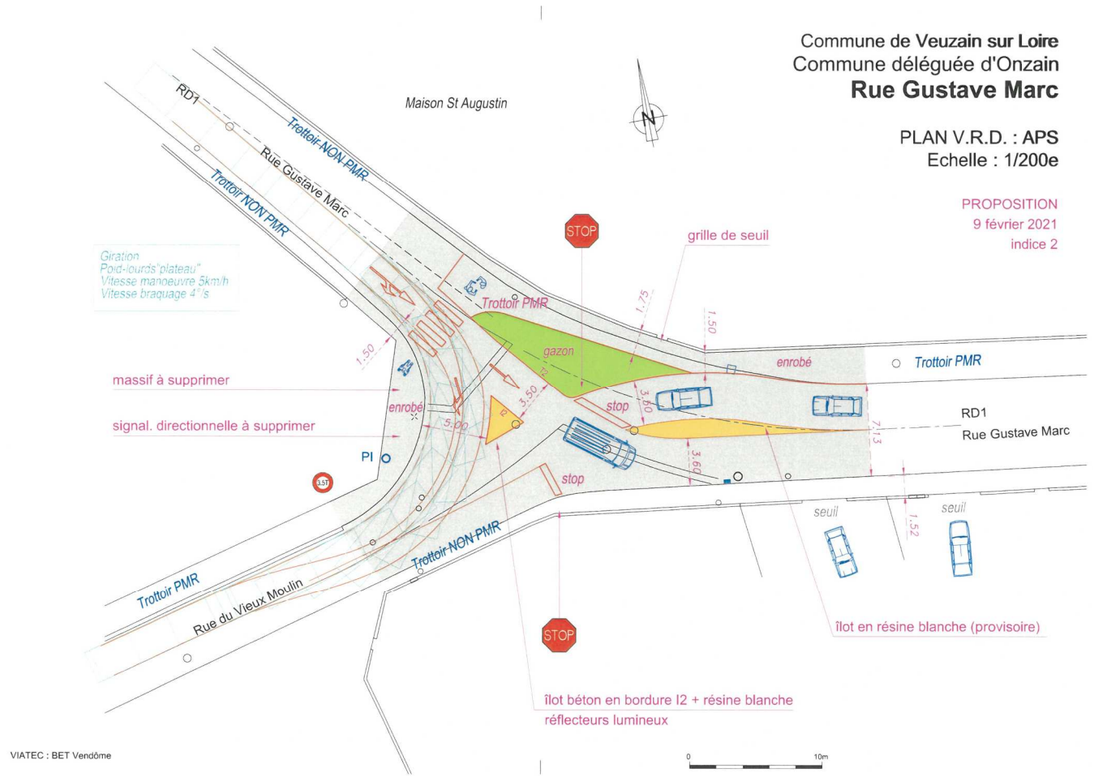
Gérard Hersant, 1er adjoint en charge de la voirie, des réseaux et des bâtiments.